

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 32 GERS

ACTIF	31-août-21			31-août-20	PASSIF	31-août-21	31-août-20
	Brut	Amortissement & Dépréciations	Net				
Logiciels informatiques					Fonds propres du siège	40 880,02	29 896,78
Terrains					Résultat du siège	36,28	10 983,24
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	683,29	683,29			FONDS PROPRES DU SIEGE	40 916,30	40 880,02
Autres immobilisations corporelles	2 421,60	864,00	1 557,60	2 421,60	Fonds reportés et dédiés	8 835,10	9 444,30
Immobilisations en cours					Provisions pour risques		
Prêts OCCE					Provisions pour charges	14 641,18	13 960,19
Autres immobilisations financières					FONDS DEDIES ET PROVISIONS	23 476,28	23 404,49
ACTIF IMMOBILISE	3 104,89	1 547,29	1 557,60	2 421,60			
Stocks	2 363,08		2 363,08	756,40	Emprunts OCCE		
Avances et acomptes versés					Emprunts & dettes financières	101,53	40,88
Coopératives et usagers divers	7 036,00		7 036,00	202,31	Fournisseurs	3 201,82	2 762,94
Comptes courants OCCE	90,10		90,10	8 805,90	Dettes fiscales et sociales	1 747,97	1 934,34
Autres créances					Comptes courants OCCE	553,00	257,76
Trésorerie	59 509,75		59 509,75	59 656,03	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	257,01		107,04	104,86	Produits constatés d'avance	666,67	2 666,67
ACTIF CIRCULANT	69 255,94		69 105,97	69 525,50	DETTES	6 270,99	7 662,59
TOTAL	72 360,83	1 547,29	70 663,57	71 947,10	TOTAL	70 663,57	71 947,10

OCCE 32 GERS

	2020/2021	2019/2020
Cotisations reçues	26 596,18	26 234,26
Ventes de produits	2 200,31	3 249,21
Prestations de service et animations	8 620,66	8 385,45
Subventions d'exploitation	2 750,00	9 490,00
Dons et Mécénat		
Contributions financières reçues		
Autres produits	21 248,13	28 026,56
Reprises sur dépréciations et provisions		51,20
Utilisations des fonds dédiés	9 444,30	12 087,73
PRODUITS D'EXPLOITATION	70 859,58	87 524,41
Achats de fournitures à céder	3 888,00	454,00
Variation des stocks de fournitures à céder	(1 606,68)	2 278,52
Autres achats et charges externes	19 929,42	25 739,49
Aides financières versées		
Impôts et taxes	742,95	335,89
Salaires bruts	16 291,96	16 250,31
Charges sociales	5 468,58	5 461,43
Cotisations reversées à la Fédération	15 763,24	15 806,54
Autres charges	250,00	515,39
Dotations aux amortissements	864,00	915,60
Dotations aux provisions et dépréciations	680,99	994,83
Reports en fonds dédiés	8 835,10	9 444,30
CHARGES D'EXPLOITATION	71 107,56	78 196,30
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	(247,98)	9 328,11
Produits des placements	0,16	67,31
Reprises sur dépréciations et provisions		
PRODUITS FINANCIERS	0,16	67,31
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	0,16	67,31
RESULTAT COURANT (I + II)	(247,82)	9 395,42
Sur opérations de gestion	377,50	1 639,02
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	377,50	1 639,02
Sur opérations de gestion	0,80	
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions	92,60	51,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES	93,40	51,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	284,10	1 587,82
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	36,28	10 983,24

PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	9 625,00	9 625,00

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	9 625,00	9 625,00

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2021, qui dégage un excédent de 36,28 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 – PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'association départementale : il en constitue une composante au même titre que les coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés à l'association.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés.

Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	683,29			683,29
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 020,57			6 020,57
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	6 703,86			6 703,86

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	683,29			683,29
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	3 598,97	864,00		4 462,97
Mobilier de bureau	20%				
Total		4 282,26	864,00		5 146,26

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Cahier de comptabilité, agendas, guides + logiciel	2 292,20
Fournitures administratives	<u>70,88</u>
	2 363,08

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	4 436,00		4 436,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux	2 100,00		2 100,00
Usagers et coopératives non encore facturés	500,00		500,00
Total	7 036,00		7 036,00

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	0.00
OCCE 65	<u>90.10</u>
	90.10

6. Autres créances

Néant

7. Trésorerie

Banque Populaire (compte clos le 09/04/2021)	0.00
Crédit Coopératif	9.03
Crédit Agricole	28 427.71
La Banque Postale	31 039.25
CAPG compte sociétaire	20.00
Caisse	13.76
	59 509.75

8. Charges constatées d'avance

Hexopée cotisation 2021 (4/12)	44.64
CSTG cotisation 2021 (4/12)	62.40
	107.04

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	13 960,19	680,99		14 641,18
Provisions pour charges	13 960,19	680,99		14 641,18
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	13 960,19	680,99		14 641,18

Dotations / reprises d'exploitation 680,99

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 680,99

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés sur subventions et/ou dons

	Début	Dotations	Reprises	Fin
FONJEP	2 644,30	2 035,10	2 644,30	2 035,10
JEP	6 800,00			6 800,00
Total	9 444,30	2 035,10	2 644,30	8 835,10

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

ECCLE – taxe d’habitation 2020	135.50
ECCLE – taxe d’habitation 2021	246.32
CDE – honoraires 2020-2021	<u>2 820.00</u>
	3 201.82

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	408.60
Urssaf	555.00
Retraite complémentaire	316.32
Prévoyance	29.80
Mutuelle	56.90
Uniformalion	239.32
Charges sociales/congés payés	<u>142.03</u>
	1 747.97

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	553.00
	553.00

8. Autres dettes

Néant

9. Produits constatés d’avance

Conseil Départemental – 4/12 subvention fonctionnement	<u>666.67</u>
	666.67

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	13 589	13 988
Cotisation nationale par coopérateur	1,16 €	1,13 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,79680 €	0,74444 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	26 590,96	26 219,67
Cotisations versées à la Fédération	15 763,24	15 806,44
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	15 763,24	15 806,44

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	500,00	800,00
Subventions conseil départemental	2 250,00	2 250,00
Subventions conseil régional REGAL		240,00
Subvention DDCSPP JEP		5 000,00
Subvention DDCSPP FDVA 1		1 200,00
Total	2 750,00	9 490,00

3. Contributions financières

Aides de la Fédération OCCE :

- Emploi	12 030.75
- Autres aides CAC	2 230.00
- Autres aides EBP	494.40
- Autres aides CNEA	134.00
- Autres aides Compensation frais Crédit Coopératif	16.00
- Autres aides Compensation CSTG Arthur	93.60
- Autres aides FONJEP	<u>6 107.00</u>
	21 105.75

4. Produits exceptionnels

Dons bénévoles	<u>377.50</u>
	377.50

5. Charges exceptionnelles

EP EAUZE – réglé différence facturation/règlement	0.80
Guides + agendas coopératifs offerts stagiaires	<u>92.60</u>
	93.40

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Auch, de locaux dépendant du groupe scolaire Jean Jaurès situé Chemin de la Réthourie (environ 80 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 350 heures de travail valorisées à 9 625 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Néant